

# enseigner

NOVEMBRE 2014

**SPECIAL ELECTIONS  
PROFESSIONNELLES**



BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT  
PLURALISTE *et* INDEPENDANT  
de L'EDUCATION NATIONALE

**FAEN**

**DU 27 NOVEMBRE AU 04 DECEMBRE**

**VOUS SEREZ AMENES A VOTER POUR VOS REPRESENTANTS SYNDICAUX. CETTE ELECTION EST CAPITALE SI VOUS SOUHAITEZ CONSERVER VOS ACQUIS ET UNE CERTAINE EFFICACITE DANS LA RESOLUTION DE PROBLEMES LIES A VOTRE METIER D'ENSEIGNANT. NE LAISSEZ PAS LE GOUVERNEMENT VOUS IMPOSER TOUT ET N'IMPORTE QUOI SOUS PRETEXTE D'ECONOMIES BUDGETAIRES, NE GACHEZ PAS VOTRE CHANCE D'ETRE EPAULES AU QUOTIDIEN, D'ETRE CONSEILLES DE MANIERE EFFICACE ET NE JOUEZ PAS LE JEU D'UN MINISTERE QUI TEND A FAIRE DISPARAITRE LES « PETITS » SYNDICATS DE PROXIMITE POUR FAIRE LA PART BELLE AUX GRANDES CONFEDERATIONS.**

**POUR ENRAYER CETTE DISPARITION PROGRAMMEE DE CERTAINS SYNDICATS QUI VOUS ONT TOUJOURS SOUTENU, UNE SEULE SOLUTION S'OFFRE A VOUS :**

**VOTER !**

**POUR CELA IL VOUS FAUDRA RESPECTER PLUSIEURS ETAPES  
INDISPENSABLES :**

Se connecter sur :

[www.education.gouv.fr/electionspro2014](http://www.education.gouv.fr/electionspro2014)

ou

<https://vote2014.education.gouv.fr>

**CRÉER SON COMPTE « ELECTEUR » :**

- **En cliquant sur « CRÉER MON COMPTE »**
- **En tapant mon adresse de messagerie professionnelle (prénom.nom@ac-nancy-metz.fr)**
- **EN CRÉANT UN MOT DE PASSE** (maximum 8 caractères dont au moins une majuscule, une minuscule et un chiffre)
- **EN CONFIRMANT LE MOT DE PASSE** (il faut le saisir une seconde fois pour le valider définitivement).

Je me connecte ensuite à ma messagerie professionnelle.

**J'Y RÉCEPTIONNE UN MAIL DE CONFIRMATION, À L'AIDE DUQUEL J'ACTIVE MA DÉMARCHE.**

Si vous n'avez jamais utilisé votre messagerie professionnelle, rendez-vous sur l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid4278/la-messagerie-professionnelle.html>









- Vous pouvez désormais revenir sur la page initiale et vous identifier avec votre adresse et votre mot de passe.
- Cliquez alors sur « **MES SCRUTINS** » pour vérifier que vous avez bien accès à tous les scrutins auxquels vous avez le droit de participer.

**QUE VOUS APPARTENIEZ AU CORPS DES PLP OU DES CERTIFIÉS VOUS DEVREZ VOTER QUATRE FOIS :**

- POUR La Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA)
- POUR La Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN)
- POUR Le Comité Technique Académique (CTA)
- POUR Le Comité Technique Ministériel (CTM)



Ces différentes instances sont présentées sous la forme d'un « **BOUTON DE VOTE** » sur lequel vous devrez cliquer (pour chaque vote).

	<b>CAPA</b> Commission Administrative Paritaire Académique	<b>CAPN</b> Commission Administrative Paritaire Nationale	<b>CTA</b> Comité Technique Académique	<b>CTM</b> Comité Technique Ministériel
<b>PROFESSEURS CERTIFIÉS et AE</b>	 Liste SNCL - SPIEN	 Liste d'union SNCL-SIES - SPIEN		
<b>PLP PROFESSEURS DE LYCÉES PROFESSIONNELS</b>	 Liste SPIEN-SNCL	 Liste d'union SPIEN-SNCL-SIES		

**POUR RAPPEL :**

Chaque vote est primordial mais sachez, cependant, que l'acquisition de un ou plusieurs sièges au CTM (Comité Technique Ministériel) nous accorde nos décharges syndicales qui nous permettent de mieux vous accompagner, vous informer, vous soutenir bref, nous donne la possibilité de faire notre travail. Les sièges obtenus à la CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique) nous permettent de vous défendre, de mieux gérer vos avancements, vos mutations, vos notations ainsi que l'ensemble de votre carrière y compris l'accès à la hors-classe, les problèmes de santé, les problèmes liés à votre hiérarchie, etc.

**SANS CES VOIES, SANS CES SIÈGES VOUS PERDEZ LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE DÉFENDU(E)S, ÉCOUTÉ(E)S ET RENSEIGNÉ(E)S.**

**ALORS N'HÉSITEZ PAS, VOTEZ LES LISTES SPIEN - SNCL - SIES - FAEN.**



**SPIEN** : Syndicat Pluraliste et Indépendant de l'Éducation Nationale  
**SNCL** : Syndicat National des Collèges et Lycées  
**SIES** : Syndicat Indépendant de l'Enseignement Secondaire  
**FAEN** : Fédération Autonome de l'Éducation Nationale